

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAO SERVICE INDUSTRIE » en abrégé « DSI »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, Allokoi
PK22, en face de la grande mosquée PK22 Allokoi, Lot
1005, Ilot 101, Lot 1005, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAO SERVICE INDUSTRIE » en
abrégé « DSI »

Objet : Rebobinage-
Electricité industrielle-
Tournage soudure-
Vente de matériel de rebobinage-
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Vingt Cinq Mille (25,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, Allokoi

PK22, en face de la grande mosquée PK22 Allokoi, Lot 1005, Ilot 101, Lot 1005, Ilot 101

Dirigeant(s) M DABONE DAOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13059 du 16/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77432/GTCA/RC/2024 du 16/12/2024

